Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 37 (2000)
Heft: 1418

Rubrik: Médias

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les mots pour le dire

L'Autriche n'est pas l'Allemagne des années trente. Les réalités sont même très différentes. Attention aux raccourcis terminologiques, qui banalisent ce qui doit être dénoncé.

LA NOUVELLE COALITION gouvernementale en Autriche a suscité de violentes réactions, parfois sémantiquement hors de propos. Or les mots perdent leur sens quand nous nous en servons de manière inadéquate. Et, privés de sens précis, les mots se révèlent incapables de rendre compte de la réalité qui les a forgés. Traiter inconsidérément de nazi, fasciste ou d'extrémiste de droite une personne, un parti ou une idéologie, c'est finalement banaliser le phénomène qu'on croit stigmatiser. Et lorsqu'une personne, un parti ou une idéologie méritent clairement cette épithète, telle qu'elle s'est historiquement constituée, la qualification a perdu toute sa vigueur. A vouloir diaboliser sans discernement, on rend le diable fréquentable.

Pour ce qui est de l'Autriche, la référence à l'Allemagne des années trente est hors de propos. Notre voisin est un Etat démocratique régi par le droit, solidement ancré dans l'Europe. A cet égard, la réaction des gouvernements des pays membres de l'Union européenne, en préjugeant de l'action de la nouvelle majorité, paraît disproportionnée. Rappelons que le président de la république autrichienne peut à tout moment destituer le chancelier et son équipe s'ils ne respectent pas le programme politique qu'il a en partie imposé. Bien plus que le ralliement à une idéologie douteuse, la victoire électorale des mal nommés libéraux traduit la lassitude d'une part croissante de la population à l'égard d'un pouvoir en place depuis trente ans, miné par le clientélisme et incapable d'entreprendre les réformes indispensables. A ce titre le parti socialiste, lâché par les jeunes et les salariés, porte une lourde responsabilité.

L'événement a fait sortir du bois l'Union européenne qui, par la voix de sa commission, a rappelé ses valeurs fondatrices communes: liberté, démocratie, tolérance, respect des droits humains, primauté du droit. Ce rappel, qui n'est en rien une ingérence, vient à point nommé pour rappeler que la construction européenne ne se limite pas à un grand marché et à une bureaucratie tatillonne. Et de cette Europe-là, la Suisse n'a rien à craindre, elle qui se réfère à ces mêmes valeurs.

Les limites de la coalition

L'actualité politique autrichienne a également le mérite de mettre en lumière la face problématique du régime parlementaire en situation de multipartisme. Lorsqu'il exprime sa préférence partisane en déposant son bulletin dans l'urne, l'électeur autrichien donne un chèque en blanc pour la composition du futur gouvernement. Le soin de cette composition revient aux seuls états-majors des partis, tout comme l'élaboration du programme commun aux partenaires de la coalition. Souvent la coalition se révèle fragile et paralysée dans son action à cause des divergences qui se font jour en son sein. Il y a là de quoi tempérer les ardeurs des partisans helvétiques de ce type de régime qui y voient la solution à la lenteur et à la faible capacité d'innovation de nos institutions. *jd*

L'extrémisme de droite

DANS SON OUVRAGE sur l'extrémisme de droite en Suisse*, Urs Altermatt résume ainsi les traits qui caractérisent ce mouvement politique:

- Un nationalisme agressif et/ou ethnocentriste qui s'exprime par la xénophobie.
- Un racisme qui se fonde sur une conception biologique et/ou qui promeut une discrimination de caractère ethnique ou culturel.
- Un antisémitisme ouvert ou larvé qui minimise ou nie les crimes nazis.
- Un autoritarisme qui postule un Etat fort et magnifie la figure du chef.
- Une conception inégalitaire de la société qui valorise un ordre hiérarchique naturel.
- Une communauté fondée sur l'homogénéité ethnique, culturelle et sociale.
- Une conception totalisante de la politique et de la société et une méfiance à l'égard des mécanismes démocratiques.
- Une acceptation de la violence dans les conflits politiques et sociaux.
- Un style démagogique qui se traduit par un langage agressif et un traitement calomnieux de l'adversaire.
- Une prétention à détenir la vérité absolue qui ne laisse pas place à la tolérance.

Quant au politologue allemand Hans-Gerd Jaschke (cité dans la *NZZ* du 1er février dernier), il définit ainsi l'extrémisme de droite:

«L'ensemble des opinions, des comportements et des actions, organisés ou non, basés sur l'inégalité entre les humains justifiée par des critères racistes ou ethniques; qui préconisent l'homogénéité ethnique des peuples et rejettent le principe d'égalité tel que proclamé par la Déclaration universelle des droits de l'homme; qui affirment la prééminence de la société sur l'individu et justifient ainsi la soumission du citoyen à la raison d'Etat; qui refusent le pluralisme des valeurs, caractéristique d'une démocratie libérale, et veulent faire régresser le processus de démocratisation.»

**L'Extrême droite en Suisse: organisation et radicalisation au cours des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix*, sous la direction de Urs Altermatt et Hanspeter Kriesi, Ed. Universitaires, Fribourg, 1995.

Médias

QUI PEUT INDIQUER comment l'édition française de *UBS Investment* traduit le titre de l'éditorial du rédacteur en chef sur les Banques centrales? Titre allemand *«Die Schleusenwärter der Volkswirtschaft»* (Les éclusiers de l'économie). *cfp*